



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇAIS, de grands événemens se préparent; je suis en *Vedette*; tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

L'an deuxième de la République Française.

Du Jeudi 5 Septembre 1793,

FRANCE.

De Bordeaux, le 22 août. — Voici, mon cher concitoyen, la réception infâme qu'ont fait essuyer les Bordelais aux représentans du peuple; Isabeau et Baudot. Aussi-tôt leur arrivée à Bordeaux, le peuple, au nombre de huit à dix mille, excité par les meneurs de la faction qui savoit leur arrivée, les environna et les invectiva de la manière la plus outrageante. On les conduisit à la municipalité en criant à la lanterne. Arrivé à la maison commune, la municipalité leur fit subir un interrogatoire pendant 4 heures; ils étoient debout, on ne leur permit pas de s'asseoir, malgré que Beaudot se fut plaint d'une forte colique d'estomac. La municipalité a fini par arrêter qu'il leur seroit donné une garde d'honneur, et qu'ils seroient conduits à l'hôtel de la Providence. On leur donna une garde composée de la gendarmerie et d'un détachement vendu à la faction. Ils sortirent de la maison commune et montèrent dans leur voiture. La municipalité marcha en tête et la garde autour: le peuple qui étoit resté à la porte de la maison commune, recommença à les invectiver; il cassa même les soupentes de la voiture et voulut enlever les malles sans que la municipalité et la garde se soient

mis en devoir de les repousser. Quelques bons citoyens seulement empêchèrent qu'on ne pût leurs malles. J'oublie de vous dire que pendant qu'ils étoient à la maison commune, on avoit attaché à cette voiture un assignat républicain auquel on avoit arraché le bonnet de la liberté. Le peuple a continué une partie de la nuit à crier à la porte de l'auberge, et ce n'est que vers les 2 heures qu'ils ont pu se sauver de cette infernale ville.

» Les sections, d'après ce traitement, craignant la vengeance nationale, s'assemblèrent au nombre de 22, et quelqu'un qui est bien au courant, m'a assuré qu'elles étoient dans l'intention d'envoyer un paquebot demander du secours à l'Angleterre, si on envoyoit contre eux la force nationale ».

Coupé fait observer que l'esprit de commerce est par-tout le même. Le peuple est bon par-tout: mais les négocians de Marseille, Lyon, Bordeaux, Nantes, Rouen etc., sont tous contre-révolutionnaires. Les villes situées au débouché des fleuves, maîtriseront nécessairement les pays supérieurs. La Hollande n'est devenue si formidable que par sa situation au débouché de plusieurs fleuves. Toutes les villes que l'on vient de citer, ont de même et donnent

une grande influence. Si l'on veut prévenir de grands maux, il n'est qu'un moyen, c'est de fermer le port de Rouen qui ouvre sans cesse un moyen d'exportation aux denrées, et de fuite aux conspirateurs.

De Caen, le 22 août. — Je m'empresse de te rendre compte de ce qui se passe à Caen dans ce moment; l'on vient d'arrêter cette nuit 20 personnes suspectes qui sont: Le curé de Saint-Jean, le curé de Saint-Etienne, le fameux Lacaille qui étoit à la tête du département du Calvados, deux fermiers près des côtes de la mer, qui avoient tous coupé les épis de leurs bleds et les avoient chargés sur un bâtiment pour passer en Angleterre, mais les matelots les ont dénoncés à la municipalité, où ils ont été saisis et conduits à Paris. On nous assure que le scélérat Péron est également arrêté; les autres personnes sont des femmes d'émigrés et plusieurs gros marchands: cela donne beaucoup de mouvement. On avoit fait le projet de désarmer la nuit, le soldat logé chez le bourgeois, mais on a été averti: on nous a ordonné de charger nos armes et de les tenir prêtes à la tête de nos lits; nous avons fait connoître leur scélérateuse, ils jurent tous que cela est faux; mais à présent ils voient que le Parisien n'est point ce qu'ils croyoient. On envoie des détachemens par-tout pour les approvisionnemens de Paris et de Caen. On espère que les magasins seront pleins ».

Signé, DUMAT.

De Sarre-Libre, 26 août. — On a mis cette place en état de siège depuis quelques jours. L'inondation est rendue, au moyen de quoi nous opposons à l'ennemi un rempart, pour ainsi dire, inexpugnable. Il y a souvent des affaires de poste du côté de Bitche, d'Hornbach et de Sarrebruck, entre nous et les Autrichiens. Nous avons été victorieux toutes les fois que l'on ne nous a pas opposé des forces infiniment supérieures.

De Sedan, le 27 août, l'an deux de la République Française, une et indivisible.

CIToyENS REPRÉSENTANS,

La municipalité de Sedan vient de faire briser les grelots de la superstition romaine. Nous n'avons plus de cloches, au grand désespoir de

quelques dévots cacochymes, et de nos culottes épiscopales. Trois ou quatre mois avant que votre excellent décret ne fût rendu, nous avions déjà entrepris de détrôner les reines du clocher et nous en avions déjà cassé une, malgré les clameurs furibondes des têtes à perruque, qui ont voulu depuis nous faire un procès, pour nous forcer de raccomoder cette cloche à nos dépens; comme nous sommes des pauvres sans culottes qui n'avons pas le sol, nous vous remercions d'être venus à notre secours, par votre admirable décret. Il avance la raison de deux cents lieues, par les canons que nous allons faire avec ces cloches.

Il n'existe plus dans cette ville le moindre monument de féodalité, pas la moindre fleur-de-lys. On avoit enterré un ci-devant dans l'église appelée cathédrale, et on l'avoit recouvert d'une superbe tombe de marbre noir. De larges pierres ont remplacé la tombe sur laquelle nous allons faire graver l'acte constitutionnel en lettres d'or pour l'exposer à la vénération des bons citoyens.

Nos vieux grands pères sans-culottes ne s'imaginoient guères que du fond de leurs tombeaux, ils contribueroient avec nous au succès de la Révolution.

Paris. — La presse à la porte des boulangers devient effrayante. Beaucoup, après avoir attendu inutilement 6 à 8 heures, sont obligés de se retirer sans avoir de pain. Des accidens malheureux ajoutent à l'horreur de cette disette; il n'y a pas de jour qu'il n'y ait quelques personnes étouffées, écrasées. Hier il y a eu beaucoup de rassemblement d'ouvriers.

§ On a dénoncé aux Jacobins, comme aristocratique, la pièce de *Paméla*. On a demandé que le théâtre fût aussi-tôt fermé, et l'auteur traduit au tribunal révolutionnaire. Gaston a saisi cette occasion pour demander qu'on s'occupât enfin des mesures contre les ennemis intérieurs: il ne s'agit plus de temporiser, il faut du sang pour consolider la révolution; si nous ne versons pas celui des contre-révolutionnaires, ils verseront le nôtre: il faut donc saisir tous les gens suspects, les enfermer dans des lieux d'où ils ne puissent s'échapper; et lors qu'il y aura quelqu'insurrection, il faudra

environner ces lieux de fagots, de paille et de matières combustibles, et y mettre le feu. On a annoncé à la société que Péron et 24 contre-révolutionnaires étoient arrêtés et qu'on les conduisoit à Paris.

§ Avant-hier tous les acteurs du théâtre de la nation, autrefois dit théâtre françois, ont été arrêtés. Les acteurs ont été mis aux madelonnettes, et les actrices à sainte Pelagie, les scellés mis sur leurs papiers, pour avoir donné *Paméla*, pièce de François Neuf-château. La feuille du salut public a demandé ce matin qu'en qualité de gens suspects bien notoires les acteurs et actrices fussent détenus jusqu'à la paix, époque à laquelle ils seroient déportés en Russie, ou ils porteroient, dit elle, leur talent monarchique et efféminé que la république eût déjà du proscrire de son sein. On reproche à la pièce de *Paméla* de prêcher le modérantisme, ce qui a donné lieu à une scène qui vraisemblablement a attiré aux acteurs et actrices leurs disgraces.

Un capitaine Osbin gémit sur les maux qu'enfante l'intolérance. Lorsque Dazincourt a prononcé ce vers :

Et les plus tolérans sont les plus raisonnables ;
un militaire s'est écrié dans une loge, que l'application de ces maximes étoit mauvaise et que le tolérantisme tuoit la patrie ; le public n'a pas entendu de sang-froid cette observation ; il a témoigné son mécontentement par les plus violens murmures : on a exigé que l'auteur de cette critique patriote fût mis à la porte ; le vœu du parti a été exprimé de la manière la plus énergique n'a pas tardé à être rempli, cette mesure prouve que les maximes toujours admises par le peuple, sont rarement suivies : le public en applaudissant à la tolérance d'Osbin, étoit assez intolérant lui-même, pour chasser de son sein un homme qui avoit exprimé une opinion différente de la sienne.

§ François de Neuf-Château est aussi arrêté, et les scellés mis sur ses papiers. Il avoit déjà fait le sacrifice de plusieurs vers sur la noblesse, mais le modérantisme dont sa pièce est infectée, a déplu généralement aux patriotes.

CONVENTION NATIONALE

Addition à la Séance d'hier.

A dater de ce jour, et jusqu'au premier oc-

tobre 1794, le *maximum* du bled, froment ; qualité loyale et marchande ne pourra excéder, pour toute la république, la somme de quatorze livres le quintal.

Indépendamment du prix ci-dessus fixé, il sera ajouté les frais de transport de chaque espèce de grains à compter du lieu du marché où il aura été acheté jusqu'à celui de sa destination.

Le *maximum* du prix de la voiture pour le transport par terre des bleds et farines de toute espèce de grains achetés sur les marchés pour la consommation d'un canton ou d'un département, ou achetés chez les propriétaires, par voie de réquisition, pour ce qui sera destiné aux armées ou villes en état de guerre, ne pourra excéder cinq sols par quintal pour chaque lieue de poste, par les grandes routes, et de six pour les chemins de traverse. Tous rouliers voituriers qui refuseront de se conformer à ce prix pourront être mis en état de réquisition.

Le *maximum* de la plus belle farine pesant cent livres, poids de marc, est fixé, pour toute la République, à la somme de vingt livres.

Barrès. Les contre-révolutionnaires du Mi ; se montrent plus actifs que jamais. Il y a un noyau de Vendée dans le district de Rieux ; le rassemblement est commencé : on y parle ouvertement d'un roi. Il est d'autant plus instant de prendre des mesures, que l'Espagnol n'est qu'à 15 lieues. Toulouse et l'armée des Pyrénées manquent de subsistances. Le comité va pourvoir aux besoins de Toulouse, et le ministre à ceux de l'armée.

Il donne ensuite des nouvelles de Saumur ; elles sont très-satisfaisantes ; les brigands sont battus par-tout, et ne tarderont pas à être anéantis.

Une lettre du général Honcharl annonce qu'il a effectué la diversion ; qu'il s'étoit proposé de faire, et que l'ennemi a perdu beaucoup de monde. Nos troupes ont fait 120 prisonniers, parmi lesquels se trouvent cinq officiers. Nous avons eu 40 blessés ; le nombre de nos morts n'est pas encore connu.

Le général se plaint de pillage et d'indiscipline, et sollicite des mesures propres à rendre tous les défenseurs de la liberté, dignes d'une si belle cause.

Le rapporteur rend compte d'un arrêté que le comité a fait exécuter contre le théâtre très-

peu national de la nation. Tous les acteurs, actrices, et François de Neuf-Château, auteur de *Paméla*, pièce infectée de modérantisme, ont été mis en état d'arrestation, et les scellés apposés sur leurs papiers.

Séance du Mercredi 4 Septembre.

Les administrateurs de Bernay, département du Calvados, mandent que les contribuables ne veulent pas payer leur impôt vu la défense faite aux pays en insurrection de les acquitter, on décrète que ce décret ne doit plus avoir lieu dans les départemens rentrés sous l'autorité nationale,

Biron écrit de sa prison que détenu depuis 35 jours, il demande d'être mis au moins en état d'arrestation chez lui; mais Biron à la tête de la plus belle armée est resté dans l'inaction vis-à-vis de la rébellion de la Vendée, sa femme est enigrée; elle étoit en liaison avec Philippe d'Orléans. . . . On passe à l'ordre du jour et on enjoint au comité de sûreté générale de faire incessamment son rapport sur les généraux détenus.

Les prisons regorgent de détenus; le tribunal révolutionnaire ne peut pas tout expédier.

On charge le comité de présenter un mode pour que le tribunal révolutionnaire puisse toujours former 4 sections.

Les représentans près de l'armée du Nord, écrivent de Cambrai, et recommandent à la convention le brave Lainet gendarme de la 27^e division, qui s'est défendu contre cinq autrichiens qui le guettoient pour l'assassiner. On le recommande au ministre de la guerre pour son avancement, et il fera les avances nécessaires pour son équipement.

Le comité de salut public fait le rapport des dépêches des représentans du peuple dans les départemens méridionaux. Ils ont fait leur entrée à Marseille; là ils ont découvert la plus horrible conspiration. Le 26, une frégate anglaise s'avance pour parlementer, s'en étant aperçu, ils donnent ordre de l'arrêter; on l'invite à venir parlementer en terre, mais elle fuit et remet ses paquets adressés par l'amiral

Hood aux autorités de Marseille, pour les engager à livrer aux Anglais tous les ports de la Méditerranée.

A ces renseignemens sont joints des détails sur Toulon, une seule section de cette ville a refusé d'entendre aux propositions des Anglais, les autres ont acceptés. Le pavillon blanc flotte sur nos vaisseaux, la cocarde blanche a été arborée par tous les habitans, et l'on entend crier de toutes parts *Vive Louis XVII*. Une partie de notre escadre s'est refusé à la lâche condescendance des Toulonnais.

Dans une seconde lettre les représentans du peuple donnent le détail de leur conduite à Marseille; ils ont fait procéder à un désarmement général, mettre les scellés sur les papiers des hommes mis hors la loi, livrer au tribunal tous les coupables, rendre la liberté à plus de 500 patriotes qui alloient périr victimes de leur dévouement à la liberté, fait rentrer dans les caisses les deniers détournés, enfin ils ont fait un emprunt de 400 millions sur le commerce de Marseille. Ces dispositions sont approuvées; on charge la trésorerie de faire passer tout de suite 2 millions pour les besoins de l'armée méridionale.

Une troisième lettre apprend que les Anglais n'ont pas tout à fait réussi; ils tirent à boulets rouges sur nos vaisseaux; c'en est fait de Toulon si l'on ne porte des secours. On fait lecture de la proclamation du général Hood, qui promet des secours en argent et en armes, de rétablir la paix sur un pied juste et honorable, et sur-tout de rendre Toulon à la paix suivant l'inventaire qu'on lui aura remis.

Les Toulonnais ont fait une adresse au général Carteaux, datée de l'an II du règne de Louis XVII, par laquelle ils le menacent de se porter sur lui aidés de 50 mille étrangers s'il ne cesse ses persécutions contre Marseille. Cette ville ouvrait ses portes aux Anglais, si l'armée de la république ne les eût devancés. L'impression de ces fâcheuses nouvelles a été adonc par des lettres annonçant des succès à la Vendée et sur les Espagnols. (A demain les détails.)

On souscrit à Paris au bureau de ce journal boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis N^o. 3; le prix de l'abonnement de ce papier nouvelle, le moins cher de tous est de 34 livres pour l'année. 18 liv. pour six mois 9 livres pour trois mois, et pour deux mois en envoyant 6 liv.